

Résolution présentée par la délégation du Nicaragua

Thème Droits politiques et sociaux
Concerne La lutte contre le transit de drogue

L'Assemblée Générale,

Considérant que la production et l'exportation de drogues a lieu d'Amérique du Sud en destination d'Amérique du Nord est en constante croissance,

Constatant que ce commerce transite majoritairement par le Nicaragua à travers les côtes, à l'est de Managua, sa capitale, et concernant aussi les pays sur la route d'Amérique du Sud à l'Amérique Nord,

Déplorant l'abandon de drogues sur les plages suite aux poursuites policières et les conséquences néfastes pour les populations locales comme la consommation et la vente de drogues à leur profit impactant ainsi l'économie du Nicaragua qui est la plus faible d'Amérique centrale après Haiti,

Regrettant les intérêts divergents entre le gouvernement qui lutte contre le trafic, la population qui en tire un profit financier et les cartels qui sont leur principale source de revenus,

Décide - de demander à l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime d'apporter une aide technique et une meilleure formation de la police locale.

- de demander à l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime de proposer une aide financière pour l'acquisition par les gouvernements impactés par ce problème des bateaux militaires rapides et d'installer des radars de technologies avancées comme des satellites afin d'identifier et de suivre les bateaux illégaux sur les côtes permettant de renforcer l'économie traditionnelle comme l'agriculture et l'industrie du tourisme, qui est déjà en développement rapide et d'établir une collaboration entre les pays d'Amérique.

Le texte français fait foi